

> Ecoles multisports - inscription 2017-18

Le Département de Loire-Atlantique propose aux 7/14 ans de s'initier à différentes activités physiques et sportives à travers des écoles multisports, des écoles unisports et des écoles sports nature.

L'inscription s'effectue en ligne sur le site internet du Département :

www.loire-atlantique.fr (rubrique animation-sportive)

Une fois l'inscription réalisée, le dossier complet (certificat médical, autorisation parentale et règlement financier) est à déposer lors d'une des trois permanences :

Gorges	Mardi 12 septembre	16h30 - 18h00	Complexe sportif - Espace Agora
Boussay	Jeudi 14 septembre	16h30 - 18h00	Salle des sports
Clisson	Vendredi 15 septembre	17h00 - 19h00	Gymnase Cacault

Renseignements : Guillaume Taboada (Animateur sportif - Délégation vignoble)

Port. 06 86 45 82 56 ou gtaboada@loire-atlantique.fr

{ Environnement }

> Lutte contre les chenilles processionnaires

Afin de limiter la prolifération des chenilles processionnaires du pin, la FDGDON 44 interviendra à l'automne chez les particuliers préalablement inscrits à la Mairie (avant le 31 août 2017). Ces personnes seront averties par courrier de la date d'intervention et recevront la facture à l'issue (tarifs disponibles en mairie).



Info au 02.40.36.83.03 ou www.fdgdon44.fr.

► Agenda

JUILLET / AOÛT

Samedi 1 juillet

Canoe-kayak
Portes-ouvertes
Initiation gratuite
Dès 14h, Base de Terbin

Dimanche 2 juillet

Meeting Aéromodélisme
De 10h à 18h, au Club

Mercredi 5 juillet

Rendez-vous Contes
16h30, Bibliothèque

Du 3 juillet au 15 août

Fermeture du complexe sportif

Mercredi 7 juillet

Rendez-vous Contes
16h30, Bibliothèque

Samedi 8 juillet

Feux de Gétigné
Musique et feu d'artifices
Dès 21h, Complexe sportif

Du 16 juillet au 13 août

Accueil Mairie fermée le samedi matin

Du 1 au 15 août

Fermeture Bibliothèque
Fermeture Centre de loisirs

Tous les mercredis

Marché Alimentaire
Dès 8h, Belvédère de Klettgau
Atelier Tricot
15h, Bibliothèque

► Etat-civil

Naissances

30/04/17 Tess CHÉNARD,
10 rue Camille Saint-Saëns

18/05/17 Emma POIRIER,
14, la Brahinière

Mariages

03/06/17 Maxime MURZEAU et Emilie SOULARD,
21 rue de la Sèvre

Décès

29/05/17 Claudine BRIAND,
épouse LARDEUX, 75 ans,
14 rue des 3 Provinces

10/06/17 Gilbert GUILBAUD, 91 ans,
E.H.P.A.D. les 3 Clochers

Liste non exhaustive, publiée avec accord des familles



► Les Feux de Gétigné

Samedi 8 juillet

Dès 21h

Rendez-vous au complexe sportif pour ce temps fort de la vie Gétignoise !

Une soirée conviviale à partager en famille ou entre amis.

► Meeting aérien de modèles réduits

Dimanche 2 juillet, de 10h à 18h

Cette journée vous fera tourner la tête !

Les plus belles machines et les meilleurs pilotes de France seront présents.

Nouveauté 2017 : la présence exceptionnelle de l'équipe de voltige de l'armée de l'air qui fera une démonstration avec un extra 330 SC. A l'issue de la démonstration, profitez d'une séance de dédicaces et discussions avec les pilotes.

> Tarif adulte : 3,50€, gratuit pour les - de 14 ans.
Restauration, buvette et stand de souvenirs sur place.



► Info sur www.cmg-aero.fr.

La borne de recharge est en fonctionnement !

Avec SYDEGO!, le SYDELA propose un service de recharge accessible à l'ensemble des conducteurs de véhicules électriques sur le département de Loire Atlantique. A Gétigné, la borne de charge accélérée est installée sur le parking face à la mairie. Elle vous permet de récupérer environ 100 km d'autonomie en 1 h.

Tarif :

> Un badge gratuit, envoyé par le SYDELA après inscription au service

> Pas d'abonnement

> Un tarif unique : 3 € / heure.



► Toutes les infos sur www.sydego.fr

La mairie modifie les permanences d'accueil : Cet été, elle sera fermée les samedis matins du 15 juillet au 12 août inclus.
► Horaires d'ouverture : lundi, mercredi et vendredi : 9h-12h et 14h-17h30
mardi, jeudi : 9h-12h



En période estivale, les barbecues et les tondeuses tournent à plein régime, les veillées et les fêtes sont plus nombreuses dans les jardins, les balades et les pique-niques en forêt aussi.

> **Bref, on profite de la belle saison !** Ce numéro estival vous rappelle quelques clés de savoir-vivre.



► **Brûlage des déchets verts**

Afin de lutter contre la pollution de l'air, les déchets verts issus de l'entretien des jardins (tontes, feuilles mortes, tailles d'arbres) sont considérés comme des déchets ménagers et doivent donc être valorisés. Le fait de les brûler est interdit toute l'année. Ces déchets doivent être déposés en déchèterie ou valorisés dans votre jardin en servant de paillis ou de compost. Au-delà des possibles troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée, ainsi que des risques d'incendies, le brûlage à l'air libre émet de nombreux polluants en quantité importante (dont les particules, qui véhiculent des composés cancérigènes) surtout s'ils sont associés à d'autres déchets comme des plastiques ou des bois traités. Enfin, brûler vos déchets verts vous expose à une contravention de 450 euros (art. 131-13 du code pénal).

► **Bien avec ses voisins**

Les journées rallongent et la météo est de plus en plus favorable aux activités extérieures. Le matériel de jardinage et de bricolage bruyant, ainsi que les instruments ou sono, doivent être utilisés à des heures adaptées en évitant le dimanche. Afin de respecter le rythme de chacun, il est de bon ton de ne pas faire de bruit après 22h.

► **Plan canicule**

La canicule se définit comme un niveau de très fortes chaleurs le jour et la nuit, 3 jours consécutifs. Les personnes âgées ou isolées sont invitées à se faire connaître à la mairie pour s'inscrire sur le registre nominatif communal. En cas de déclenchement d'une alerte canicule par le Préfet, la commune contacte les personnes inscrites sur ce registre pour s'assurer de leur bien-être. Cette mesure préventive saisonnière ne se substitue pas à la vigilance des proches et du voisinage, ni aux précautions quotidiennes pour se protéger de la chaleur :

- > ne pas sortir durant les périodes les plus chaudes,
- > fermer les volets et les rideaux,
- > s'habiller légèrement,
- > boire régulièrement de l'eau, du jus de fruit,
- > prendre des douches...

Si dans votre entourage, vous connaissez des personnes isolées, merci de prévenir la mairie.



{ Infos Municipales }

► **Brèves de conseil**

> **Rénovation et extension de l'école élémentaire J-Y Cousteau :**

Le conseil municipal attribue la maîtrise d'œuvre à :

- Drodolot (Architectes – Nantes) - Kypseli (Bureau d'études énergie – La Bruffière)
- ALS (Bureau d'études structures – Ancenis) - ITAC (Acousticien – Nantes)

Pour un montant de 152 250 € HT

> **Subvention OISL :** La commune de Gétigné a pris le relais de l'intercommunalité pour le financement de l'Office Intercommunal des Sports et Loisirs. Une subvention de 676,17 € leur sera versée pour 2017.

> **Du 1er avril au 31 décembre 2017,** certains actes d'urbanisme (certificat d'urbanisme opérationnel, déclarations préalables avec taxes, permis de construire, permis d'aménager ou de démolir) sont instruits par la communauté d'agglomération moyennant une participation de la commune de 0,22 € / habitant (soit 7 415,40 €).

> **Une convention de co-maîtrise d'ouvrage** a été rédigée avec Clisson Sèvre et Maine Agglo pour l'aménagement de la voirie et de la liaison douce du chemin rural Fief du Parc à la Foulantière, dont une partie est d'intérêt intercommunal et l'autre communal. Le marché de travaux devrait être attribué en fin d'année.

Prochaine séance du Conseil Municipal : jeudi 6 juillet 2017 à 20h, salle du Conseil.

► **Urbanisme**

Révision du PLU - État d'avancement de la procédure

La phase d'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) démarrée en février s'achèvera à l'automne par un débat en Conseil Municipal.

Ce projet a pour objectif de répondre aux besoins du territoire, identifiés lors du diagnostic. L'exposition installée en mairie depuis le mois de mars sur l'avancement de la procédure sera ainsi complétée.

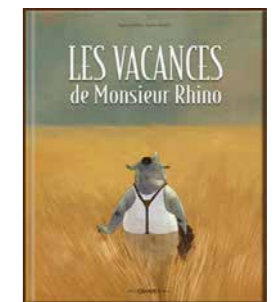
Cette phase sera suivie par un travail sur les pièces réglementaires : zonage, règlement, Orientations d'Aménagements et de Programmation (OAP), dans le respect des axes retenus au PADD ; et d'une réunion publique.

{ Infos Bibliothèque }

► **Rendez-vous contes**

Mercredi 5 juillet à 16h30

Les vacances approchent... Suivons Monsieur Lapin et Rhino, pour d'incroyables aventures !



Départ en retraite – Agents du service enfance

M. Guillot et les élus honoreront les départs en retraite de Sylviane, Brigitte et Marie Thérèse autour d'un verre de l'amitié, ce jeudi 6 juillet, en présence de leurs collègues et de l'équipe enseignante.

Nous les remercions chaleureusement pour leur implication auprès des enfants.

Sylviane



Brigitte



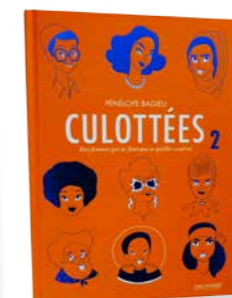
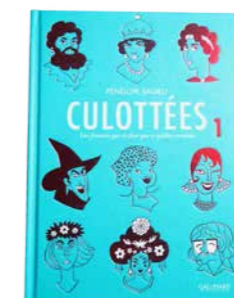
Marie-Thérèse



► **Le coup de cœur de nos bibliothécaires !**

Les culottées : des femmes qui font ce qu'elles veulent. De Pénélope BAGIEU (2 tomes)

Résumé : Dans chaque tome, Pénélope Bagieu dresse le portrait de quinze femmes combattantes et hors normes qui ont bravé la pression sociale de leur époque et inventé leur destin. Pénélope Bagieu a été nommée Chevalier des arts et des lettres lors du festival d'Angoulême. Son trait vif et moderne colle parfaitement aux caractères de ces femmes pimpantes et combattantes qui sont parvenues à s'émanciper des préjugés.



INFORMATION :

La Bibliothèque des Changements sera fermée pendant les vacances d'été du **1er au 15 août**. La durée de prêt sera donc exceptionnellement prolongée pendant cette période.

► Toute l'actualité sur www.bibliothequedegetigne.net